

archimede.fr

Le nouvel espace numérique des **médecins généralistes** pour **gérer leur DPI** et obtenir leurs **attestations de parcours de formation**.

Parcours triennal de DPC

Déclarez vos formations pour attester de la réalisation de votre parcours triennal.

DPI

Créez votre déclaration publique d'intérêts (DPI), avec mise à jour possible et génération d'une synthèse facilement exportable au format pdf.

Autorisation de ventilation en pression positive continue (PPC)

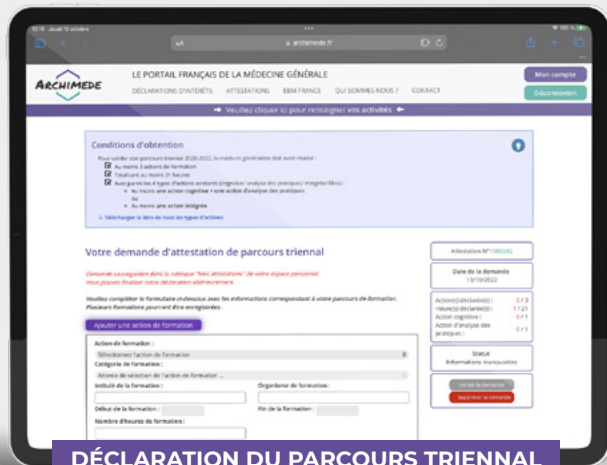
Déclarez votre parcours de formation afin d'obtenir une autorisation d'activité.



Un outil développé par
de la **COLLÈGE**
MÉDECINE
GÉNÉRALE



**Attestations téléchargeables
directement sur le site.**



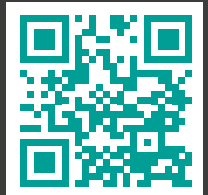
NOUVEAU !



COLLÈGE
de la **MÉDECINE
GÉNÉRALE**



6 place Tristan Bernard
75017 Paris
Tél. + 33 (1) 47 45 13 55



DÉCLARATION DU PARCOURS TRIENNAL

En tant que Conseil National Professionnel de la spécialité, le Collège de la Médecine Générale est en charge de la délivrance des attestations pour les médecins généralistes.

Toutes les attestations délivrées sont transmises au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Générez directement une synthèse de votre DPI au format PDF !

archimede.fr

✉ contact@lecmg.fr

 lecmg.fr